

LE BIMI

la
cgt
93

N° 927 • Décembre 2024 • Mensuel syndical de l'Union Départementale CGT 93 • 1.50 €

DÉCEMBRE ROUGE



International :
Solidarité Palestine !

Dossier :
*Unir le syndicalisme pour
améliorer notre quotidien et
gagner la transformation sociale !*

USR CGT 93 :
*Les violences sexistes et
sexuelles ne s'arrêtent
pas avec l'âge !*

IHS CGT 93 :
*Mai, juin 68 au
Comptoir Lyon Alemand
à Noisy-le-Sec*



Credit photo : Fotosearch - GraphicObsession.

Votre organisation syndicale nous fait confiance, pourquoi pas vous ?

La Macif vous propose des solutions pour vous et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Les contrats santé distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.

Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits **SOCRAM BANQUE**, Société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS90000 79092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orias.fr).

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. **Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orias.fr)**



édito

Basile ACKERMANN

Membre du bureau de l'UD CGT 93

Après des mois d'enquêtes, de collectes de preuves et d'analyses juridiques, les équipes d'Amnesty International ont publié un rapport dont les conclusions démontrent que les autorités israéliennes commettent un crime de génocide contre la population palestinienne de Gaza. Ce document de 300 pages vient s'ajouter aux mandats d'arrêts émis par la Cour Pénale Internationale contre le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et son ex-ministre de la Défense Yoav Gallant pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis dans l'enclave palestinienne. Plus tôt dans l'année 2024, c'est la Cour Internationale de Justice qui reconnaissait le « risque génocidaire » de l'action menée par Israël contre les Gazaouis.

Aujourd'hui le doute n'est donc plus permis pour qualifier les horreurs que subissent les palestiniens et les palestiniennes de Gaza : c'est un génocide.

La réalité des chiffres fait tout autant froid dans le dos, avec près de 44 000 mort-es dénombrés par l'UNICEF dont plus de 14 000 enfants. A ces statistiques glaçantes s'ajoutent plus de 100 000 blessés et 10 000 disparus probablement toujours sous les décombres. Si 1,9 millions de gazaouis ont dû fuir leurs lieux d'habitations, ils et elles sont toujours pris au piège dans cette prison à ciel ouvert qu'est la bande de Gaza. Selon l'IPC, l'organisme mondial d'analyse de l'insécurité alimentaire, 96% de la population est au bord de la famine.

Face à cet état de fait, il est plus que temps que les puissances occidentales, et notamment la France, cessent leurs politiques de complicité vis-à-vis de l'état d'Israël. Tout d'abord pour imposer un cessez-le-feu et stopper le gouvernement israélien d'extrême-droite qui menace d'embraser toute la région avec des bombardements meurtriers qui se multiplient au Liban voisin et en Syrie.

Il faut donc les entreprises d'armement françaises cessent leurs livraisons d'armes à Israël. Cela passe par la mise en œuvre de sanctions économiques notamment la suspension de l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et Israël mais aussi par l'interdiction définitive du commerce avec les colonies illégalement implantées en Palestine occupée.

Nous, militantes et militants de la CGT, disposons d'outils pour agir : les campagnes BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) et Stop Arming Israël, les manifestations hebdomadaires, l'organisation d'évènements de soutien comme ceux organisés récemment par nos camarades de Bobigny et de Bagnole. Soyons nombreuses et nombreux à nous engager dans nos syndicats pour faire vivre les valeurs internationalistes et de paix portées historiquement par notre Confédération.



Sommaire

- 03 Editorial
- 04 Emploi : Mobilisation nationale contre l'hécatombe sociale qui vient
- 06 Décembre rouge
- 08 Unir le syndicalisme pour améliorer notre quotidien et gagner la transformation sociale.
- 10 Immigration : Unité indispensable derrière la marche des solidarités
- 11 Solidarité Palestine
- 12 USR CGT 93 : Les violences sexistes et sexuelles ne s'arrêtent pas avec l'âge !
- 14 IHS CGT 93 : Mai/juin 1968 au comptoir Lyon Alemand à Noisy-le-Sec.
- 15 La formation syndicale.

EMPLOI

Mobilisation nationale contre l'hécatombe sociale qui vient

Le 12 décembre dernier, la CGT organisait une journée d'action nationale pour dénoncer la saignée en cours dans l'industrie. 300 000 personnes risquent de perdre leur emploi en 2025.

L'hécatombe se poursuit dans le monde du travail. Depuis plusieurs mois, la CGT alerte sur la catastrophe sociale qui vient. Cet été, une centaine d'annonces de plan de sauvegarde de l'emploi avait été recensée par la Confédération. Semaine après semaine, les appels des syndicats se sont heurtés à la surdité d'un pouvoir politique en déliquescence. Près de 300 PSE sont aujourd'hui répertoriés par la CGT, alors que 300 000 salarié-es pourraient perdre leur emploi en 2025.

Un ruissellement des licenciements préparé par le patronat

" Il faut mettre fin à cette saignée industrielle " tonne Sophie Binet. Ce 12 décembre, la Secrétaire générale de la CGT s'est déplacée à la Fonderie de Bretagne, un site sous-traitant de Renault dont les 350 ouvriers sont menacés par les envies de délocalisation de son unique donneur d'ordres. Une situation similaire à celle des ouvriers MA France d'Aulnay-sous-bois. " Renault doit prendre ses responsabilités ! Il n'est pas question de fermer une nouvelle fonderie pour envoyer la production à l'étranger " poursuit Sophie Binet.

Partout, c'est le même schéma : des entreprises de petite ou moyenne envergure se retrouvent du jour au lendemain rayées de la carte par les manœuvres de grands groupes comme ceux du secteur automobile. Des multinationales qui, malgré des milliards d'euros d'aides publiques directes et indirectes durant deux décennies, tirent non seulement vers le bas leurs sous-traitants, mais aussi la totalité du tissu économique du pays.

" Les faillites de TPE à un niveau jamais vu en France " s'alarme le média RMC, qui annonce 66 000 faillites d'entreprises en 2024, dont 90% de TPE. Le secteur tertiaire n'est pas épargné. La Défense, le plus grand quartier d'affaires d'Europe, est en crise annonce France Info. " Au pied des gratte-ciels, des dizaines de commerces, restaurants, coiffeurs, ont mis la clé sous la porte. Certaines galeries commerçantes sont totalement vides " décrit une journaliste. 40% des bureaux pourraient être désertés d'ici 10 ans, un symbole qui matérialise l'impasse dans laquelle les politiques néo-libérales ont mené le pays.

Organiser la révolte et défendre les outils de production

Plus de 132 initiatives dans 77 départements ont été organisées par les militant-es de la CGT le 12 décembre. Une mobilisation renforcée par les syndicats de la Fonction Publique, qui restent engagés après la réussite de la journée d'action du 5 décembre, avec environ 200 000 manifestant-es à travers la France. Une mobilisation qui appelle à être répétée, renforcée par d'autres organisations syndicales et massifiée auprès des salarié-es, tant les enjeux sont importants pour l'année à venir.

Rejointe par la Confédération européenne des syndicats (CES), la CGT appelle à un plan d'urgence pour l'emploi et l'industrie, comprenant un moratoire sur les licenciements, un renforcement des dispositifs garantissant la recherche effective d'un repreneur ainsi qu'un retour aux tarifs réglementés de l'électricité et du gaz

Les secteurs le plus impactés par les suppressions d'emploi sont :

- **la métallurgie** : 13 000 emplois directs supprimés ou menacés,
- **le commerce** : plus de 10 000 emplois directs supprimés,
- **le secteur public et associatif** : plus de 7 000 emplois supprimés,
- **les banques et assurances** : plus de 6000 emplois supprimés ou menacés
- **la chimie** : plus de 7000 emplois directs supprimés

Pour la CGT ces fermetures d'entreprises et d'usines sont les conséquences directes de la politique de l'offre menée par Emmanuel Macron depuis son premier mandat.

En juillet 2023, la Cour des comptes estimait à 260,4 milliards d'euros le soutien financier total aux entreprises, y compris les prêts garantis et le report du paiement des cotisations sociales. Aucun contrôle ni mécanisme coercitif n'a empêché ces pratiques qui ont affaibli le tissu industriel et créé les conditions de la disparition de milliers d'emplois.

Emplois supprimés ou menacés en 2024

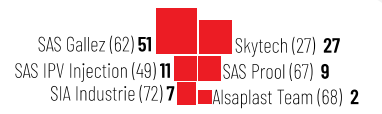


■ Emplois supprimés
◆ Emplois menacés

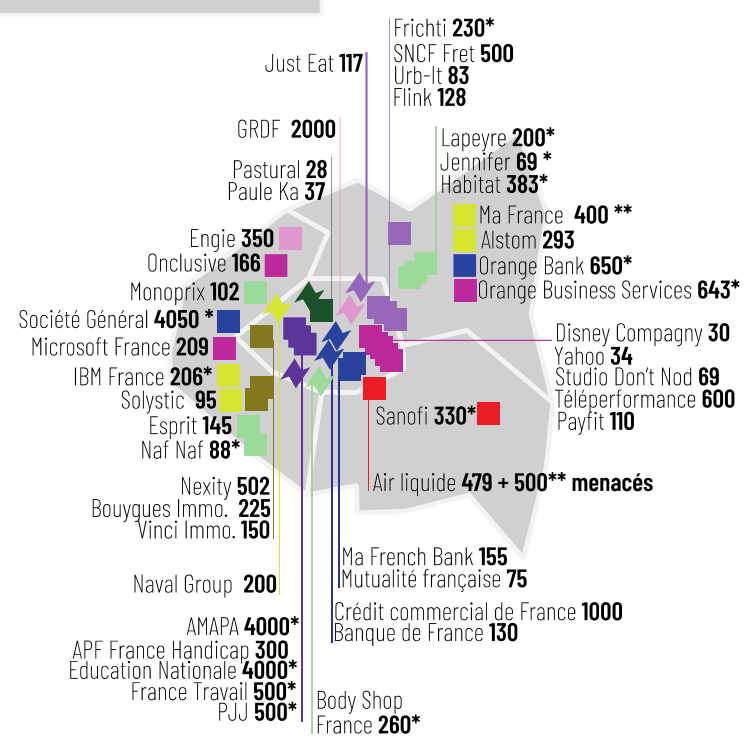
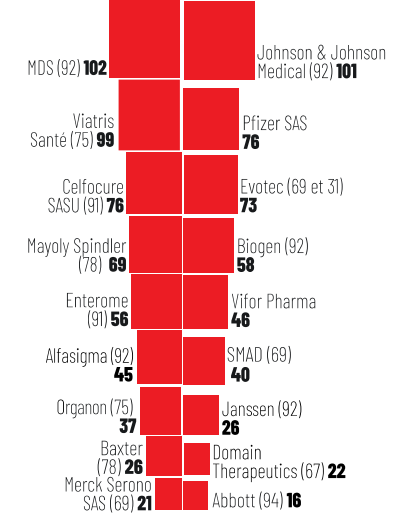
■ Industries Chimiques
■ Métallurgie
■ Agroalimentaire
■ Livre, papier, communication, médias
■ Construction (hors BTP)
■ Verre et céramique
■ Textile
■ Energie
■ Banque, assurance, prévoyance, mutualité
■ Bâtiment, immobilier
■ Commerce
■ Logistique, transports
■ Administrations, services publics, santé, action sociale, services à la personne

* Plusieurs sites concernés
 ** Intérimaires inclus

Autres plasturgie



Autres laboratoires pharmaceutiques







Unir le syndicalisme pour améliorer notre quotidien et gagner la transformation sociale !

Suite à la mobilisation massive en 2023 contre le recul de l'âge de la retraite à 64 ans, la CGT et la FSU ont engagé un travail en commun pour encore améliorer leurs relations et pratiques syndicales communes. Une amorce de rapprochement qui épouse les décisions du dernier congrès confédéral.

Le secrétaire de l'UD CGT 93, élu au dernier congrès de Clermont Ferrand à la commission exécutive confédérale, est membre du groupe de travail national CGT/FSU.

Le BIMI est allé à sa rencontre pour qu'il nous fasse un point d'étape et nous livre son appréciation sur ce chantier alors que la FSU entre dans la préparation de son congrès national qui se tiendra du 3 au 7 février 2025.

Le BIMI : la confrontation Capital/Travail devient de plus en plus âpre, si bien que l'on perçoit qu'une partie de l'élite économique a choisi de miser sur des pouvoirs autoritaires plus ou moins fascistes. On le voit à travers le monde et le risque est majeur aussi en France ou ne sommes pas passés loin lors des dernières élections législatives. Dès lors, n'y a-t-il pas nécessité de veiller à bien ancrer la CGT, dans sa démarche de lutte « pour un syndicalisme de classe et de masse » ? Ce rapprochement avec une organisation moins « prolétaire » ne risque-t-il pas de diluer l'identité de la CGT ?

Tout d'abord il convient de faire un rappel historique. La CGT c'est justement l'histoire du syndicalisme unifié puisque dès sa création en 1895, elle arrive à regrouper les différents syndicats de métiers et les bourses du travail . Après la scission de 1922, la réunification de la CGT et de la CGTU en 1936 au Congrès de Toulouse permet ensuite la victoire du Front populaire. Après l'interdiction des confédérations par Pétain, une nouvelle unification voit le jour en 1943 lors des accords du Perreux, qui, sous l'occupation, sera déterminante dans la Résistance.

Après 1945, s'appuyant sur l'expérience d'union du Conseil National de la Résistance la CGT a proposé la fusion à la CFTC. Après la scission de FO, Benoit Frachon a défendu le retour de FO dans la « maison commune ». Malgré les divisions qui ont suivi, la CGT a toujours maintenu dans l'article 5 de ses statuts sa « conception unitaire. Persuadée que l'intérêt des salariés est de s'unir, elle travaille à les

rassembler. Elle se prononce pour l'édification d'une seule organisation syndicale de salariés. Elle agit pour l'unité et pour promouvoir un syndicalisme unifié ».

Le syndicalisme enseignant a eu une construction syndicale spécifique, reliée depuis le début à la CGT. Marie Guillot, institutrice, a été secrétaire générale de la Fédération de l'enseignement puis secrétaire confédérale. La Fédération de l'Enseignement est devenue la « Fédération de l'Éducation Nationale », FEN, en 1945.

Suite à la scission de 1948 avec FO, la FEN reste autonome « en attendant la réunification de la CGT », et ses adhérents sont autorisés à double cotiser à la CGT ou à FO jusqu'aux années 1954-1955, ce qui permet au syndicalisme enseignant de conserver son unité.

Dans notre organisation, la FEN-CGT deviendra la FERC en 1979 .

Au début des années 1990 c'est d'abord FO qui rompt l'unité de la FEN. Celle-ci scissionne en 1993 avec la création de la FSU, en réaction à l'exclusion par le courant majoritaire des syndicats dirigés alors par Unité Action c'est-à-dire historiquement le courant dit "CGT". Les restants deviendront l'UNSA. La FSU devient majoritaire dès les élections professionnelles suivantes. En résumé nos deux organisations sont sœurs.

Le BIMI : l'histoire est certes importante, mais ce récit obéit à un contexte particulier qui fait désormais partie du passé, quels éléments de l'histoire récente et de l'actualité justifieraient ce rapprochement ? La CGT n'a-t-elle pas plutôt intérêt à se tourner davantage vers les travailleurs et les travailleuses, surtout les plus exploités, au lieu de se mobiliser dans des discussions d'appareils ?

Nous connaissons une sorte d'accélération de l'histoire. Les crises s'additionnent, se conjuguent et se nourrissent : crises politiques, sociales, économiques, environnementales, géopolitiques... Les inégalités ne cessent de croître tant les sociétés subissent les coups de boutoir des politiques libérales. La crise climatique fait peser un risque existentiel pour l'humanité. Une sorte de « fatigue démocratique » gagne nos sociétés ce qui favorise les forces d'extrêmes droite. Des constats qui ne doivent aucunement nous entraîner dans la résignation mais au contraire nous enjoindre à ne pas lâcher pour ouvrir de nouvelles et réelles perspectives de progrès social et démocratique.

Les dernières mobilisations sociales (loi travail, gilets jaunes, retraites, éducation dans le 93), démontrent que la question sociale mobilise, et n'arrive cependant pas à unir totalement le monde du travail, le mouvement populaire. L'adhésion aux politiques libérales ne cesse de s'effriter mais l'outil de masse pour porter une alternative, construire de grandes victoires sociales, manque. Cela doit interpeller l'ensemble des forces de transformation sociale et plus particulièrement le syndicalisme et la CGT. Nous sommes majoritaires sur nos propositions (retraites, salaires, services publics) mais divisés et pas assez implantés dans les entreprises et les administrations. Tout cela sur fond de menace de prise de pouvoir du Rassemblement

National. L'ambition qui doit être la nôtre c'est de partir de ce constat pour proposer l'outil démocratique, inclusif, populaire de transformation sociale, aux travailleuses et travailleurs. Nous sommes dans un temps où il y'a urgence à reprendre la main pour éviter la catastrophe écologique qui vient, la guerre sociale sans horizons émancipateurs, l'imposition de la matrice du conflit civilisationnel... Les armes contre toutes ces conséquences de la radicalisation des politiques libérales, ce sont l'éducation populaire, les socialisations militantes, la force de notre impulsion dans la bataille des idées, les luttes qui gagnent pour donner du vent dans les voiles aux mobilisations. Toute ces exigences s'intègrent dans notre travail sur un syndicalisme de demain, pleinement inscrit dans ces réalités actuelles sans renier quoi que ce soit de sa visée, ses valeurs, son passé. Le défi c'est de mettre en mouvement une masse plus que jamais diverse, mais pourtant unie par des intérêts communs. Cette refondation elle a sans doute murit dans les consciences, sans véritable traduction concrète, il y a besoin d'accélérer démocratiquement nos chantiers pour ne pas subir mais bâtir.

Les Agoras démocratiques, des associations, des partis, de nos syndicats, sont de plus en plus supplantées par les Agoras numériques aux mains de grands groupes capitalistes, emprisonnés dans les méandres obscurs d'algorithmes au risque de la privatisation, du détournement de l'instrumentalisation du débat public. Il y a, à travers nos travaux, un sujet qui tourne aussi autour de la préservation d'espace démocratique de masse à l'abris des influences et instrumentalisation capitalistes. Se rapprocher de la FSU ce n'est pas se diluer mais bien au contraire se donner des atouts pour être plus fort pour rassembler, organiser les travailleurs et les travailleuses et gagner !



Kamel BRAHMI intervenant au congrès de la FSU 93 à Bobigny le 17 décembre

Immigration : Unité indispensable derrière la marche des solidarités



Samedi 14 décembre, plusieurs milliers de personnes ont manifesté à Paris dans le cadre de la marche des solidarités. Les menaces qui pèsent sur les étrangers-es résidant en France appellent à une unité syndicale et politique indispensable.

Multiplication des OQTF, absence de rendez-vous en préfecture, renouvellement des titres de séjour devenus impossibles ... les raisons de la colère étaient nombreuses ce samedi 14 décembre dans les rues de Paris. A l'occasion de la journée internationale des migrant-es du 18 décembre, plus de 300 organisations, syndicats, collectifs, associations et partis politiques défilaient contre le racisme d'Etat et pour l'égalité des droits. Face à la dégradation, année après année, des droits des migrant-es, la CGT s'est rapprochée depuis plusieurs mois de nombreux collectifs locaux afin de préparer cette marche, et renforcer les liens de solidarité, notamment entre les organisations étudiantes et salariées.

Blocages en Préfecture : une faute grave de l'État

En Seine-Saint-Denis, comme dans de nombreux départements, des salarié-es attendent le renouvellement de leur titre de séjour - une procédure pourtant anodine il y a encore quelques années - depuis de longs mois. Certain-es ont été temporairement écarté-es par leur employeur, le temps de régulariser leur situation. D'autres ont été brutalement licenciés, faute d'autorisation de travail. D'anciens grévistes de la CGT, qui avaient obtenu leurs papiers de haute lutte, rencontrent également des difficultés à les renouveler. Un "marché noir" des rendez-vous existe même depuis des années, les fameux sésames permettant d'atteindre les guichets de la Préfecture de Bobigny se monnaient plusieurs centaines d'euros. Et la dissolution du parlement décidée par E. Macron

en juin dernier a largement contribué à la désorganisation de préfectures qui fonctionnaient déjà très mal.

5 ans après la mise en place aux forceps de la dématérialisation des procédures en préfecture, le bilan est incontestablement critique. Entre 2020 et 2024, la Défenseuse des droits, Claire Hédon, a enregistré une augmentation de 400% des réclamations en matière de droit des étrangers. En 2019, ces dernières représentaient 10% des dossiers traités par cette administration indépendante, en 2024, elles devraient en représenter plus d'un tiers.

250 mineurs non accompagnés réfugiés à la Gaité Lyrique

Depuis le 10 décembre, près de 250 mineurs étrangers non accompagnés (MNA) ont trouvé refuge au sein de la Gaité Lyrique, un théâtre du 3e arrondissement de Paris. « L'Etat s'obstine à nier notre existence et à mener une politique de non-accueil toujours plus raciste et répressive [...] Ce soir, nos campements seront vides, ni grâce à la Mairie, ni grâce à l'Etat, mais par la force de notre collectif » déclarait récemment leur collectif sur instagram. Depuis le début des années 2010, et la révolution tunisienne, la présence de jeunes adolescents étrangers, livrés à eux-mêmes dans la rue et vivant dans le dénuement le plus total a été complètement banalisée, notamment par l'inaction des pouvoirs publics qui ont laissé pourrir la situation. En 2022, le ministère de l'intérieur estimait que 15000 jeunes mineurs étrangers étaient non accompagnés en France.

SOLIDARITÉ PALESTINE!

La reproduction de pans d'une fresque vendue aux enchères afin de récolter des fonds, des stands de diverses associations investies pour la défense des droits du peuple palestinien, des discours, des débats, de la fraternité, la soirée du 29 novembre coorganisée par le syndicat des territoriaux de Bobigny a été un moment d'expression forte de solidarité envers le peuple de Palestine.

La date retenue, le 29 novembre, détient une charge symbolique importante, car il s'agit de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. En effet, ce jour-là en 1947, l'Assemblée générale des Nations Unis a adopté, la résolution qui prévoyait le partage de la Palestine en deux États. Un partage qui est toujours dénié aux palestiniens qui depuis luttent pour la reconnaissance de ce droit inaliénable.

Depuis l'attaque terroriste de groupes armés palestiniens, dont le Hamas, du 7 octobre 2023, l'armée israélienne multiplie les massacres et les crimes de guerre. De nombreuses instances internationales qualifient cette violence totalement disproportionnée et relevant d'une entreprise génocidaire. Dernière organisation en date à se pencher sur cette situation, Amnesty internationale. Après des mois d'enquêtes, de collecte de preuves et d'analyses juridiques, les équipes de cette ONG, à la probité et l'indépendance unanimement reconnue, ont publié un



rapport, dont les conclusions démontrent que les autorités israéliennes commettent un crime de génocide contre la population palestinienne de Gaza. « **Nos conclusions accablantes doivent sonner comme un signal d'alarme pour la communauté internationale : il s'agit d'un génocide, qui doit cesser immédiatement** » rappelait récemment **Agnès Callamard**, Secrétaire générale d'Amnesty International.

La Cour Pénal Internationale (CPI) a par ailleurs délivré un mandat d'arrêt contre le premier Ministre de l'Etat d'Israël Benyamin Netanyahu, et l'ancien ministre de la Défense Yoav Gallant.



La solidarité internationale et l'engagement pour la justice et la paix font parties de l'ADN de la CGT.

En Palestine se joue bien évidemment l'urgence de l'assistance à un peuple en extrême danger, mais aussi la défense du droit international. Le « deux poids deux mesures » porte préjudice à toute l'architecture juridique transnationale issue de la fin de la deuxième guerre mondiale visant à réguler et régler les conflits. Certains souhaitent revenir à la loi du plus fort, nous continuerons à porter la force de la loi.

Les violences sexistes et sexuelles ne s'arrêtent pas avec l'âge !

Dans le cadre de la journée internationale de lutte du 23 novembre contre les violences faites aux femmes, les manifestations auxquelles la CGT a appelé avec d'autres organisations syndicales ont été un énorme succès sur tout le territoire. Elles ont regroupé plus de 100 000 manifestant-es partout en France, dont 80 000 à Paris. De nouveaux rassemblements ont eu lieu le lundi 25 novembre, parmi lesquels la veillée aux flambeaux devant le tribunal d'Avignon, lieu du procès des viols de Mazan.

Les violences sexistes et sexuelles concernent toutes les femmes, quel que soit leur âge ! On sait trop peu que les femmes âgées de plus de 70 ans représentent 23 % des féminicides. Pour le reste, aucune statistique n'existe ! Dans cet ordre d'idée, l'image que se fait la société d'une

femme âgée, c'est que son corps n'est plus désirable, et que, par conséquent, les violences sexuelles dont elle pourrait être victime n'existent pas. Cela participe de l'invisibilisation des personnes âgées dans notre société, au-delà de la négation de leur vie sexuelle.



Il est significatif que l'âge de Gisèle Pélicot ne soit jamais évoqué, et pourtant elle avait entre 59 et 68 ans lors des viols dont elle a été victime.

Nier le fait que les personnes âgées à domicile, comme en établissement, peuvent être victimes de sévices sexuels, c'est aussi ignorer que le grand âge, l'isolement, les troubles cognitifs facilitent les abus de faiblesse et les violences sexuelles sur les personnes âgées vulnérables. Rapporter les faits ne leur est pas toujours aisé. La honte ressentie, mais aussi les troubles cognitifs peuvent être des entraves pour rapporter les agressions subies. Plus souvent encore que chez les adultes jeunes, le délit est passé sous silence auprès des autorités.

Selon une étude récente recensant 1 829 cas de délits sexuels dans notre pays, soit 130 cas d'abus sexuels chez les personnes âgées et 1 699 cas chez des victimes entre 18 et 45 ans, les auteurs constatent une plus grande violence sur les victimes âgées et une plus grande fréquence d'agression à domicile¹.

Les femmes âgées ne doivent pas être la dernière roue du carrosse des politiques publiques

Entre alertes restées sans suite, absence de signalement des directeurs, lanceurs d'alerte apeurés, silence des Agences régionales de santé (ARS), des départements et du ministère, les femmes âgées sont la dernière roue du carrosse des politiques publiques, comme Mediapart l'a souligné dans une enquête de 2022.

Il en ressort que la gestion des violences sexuelles en EHPAD se révèle souvent désastreuse pour les résidentes victimes et leurs familles. Comme a pu le constater Mediapart, de 2012 à 2022, d'innombrables alertes concernant des violences sexuelles commises dans les EHPAD envoyées par des militant.e.s syndicaux, des membres du personnel, des proches, sont restées sans suite. Une situation alarmante, alors que les viols et les agressions sexuelles dans ces établissements restent un tabou.

Des e-mails et courriers sont arrivés jusqu'aux administrations de tutelle (ARS et départements), parfois même au plus haut sommet de l'État, au ministère de la Santé, sans le moindre résultat. Au risque de voir ces agressions, commises en majorité par des résidents ou des employés, se réitérer. Dans la moitié des affaires recueillies par Mediapart, l'agresseur est passé à l'acte plusieurs fois, avant d'être mis hors d'état de nuire.

Etant donné l'âge moyen des résident.es d'EHPAD (82 ans), leur état de dépendance (80 % sont atteintes de troubles de la cohérence et 40 % de maladies neurodégénératives) et les lenteurs de la justice, rares sont les victimes qui obtiennent justice avant leur mort. Les conséquences de

l'agression sont graves, en particulier lorsqu'il existe des troubles cognitifs chez la victime. Une accélération du déclin cognitif, voire un syndrome de glissement peuvent en résulter. Selon une étude américaine réalisée sur un échantillon de vingt dossiers, plus de la moitié décèdent ainsi dans l'année qui suit les violences sexuelles.

Combattre réellement les violences sexistes et sexuelles nécessite un budget de 2,6 milliards d'euros par an, selon la Fondation des femmes, et une loi-cadre intégrale. Elle doit prendre en compte tous les aspects de la lutte contre les violences sexuelles notamment : la prévention, la sensibilisation de la population, l'accompagnement des victimes dans l'emploi, la santé, le parcours judiciaire, des sanctions et des suivis socio-judiciaires des agresseurs avec des programmes spécifiques, des tribunaux dédiés aux violences sexistes et sexuelles composés de magistrat.es formé.es et motivé.es, ayant des compétences à la fois pénales et civiles

Pas de limitation d'âge pour les violences faites aux femmes

Cela doit également amener une prise en compte spécifique des violences dont sont victimes les femmes âgées. Il faut ainsi supprimer les limitations d'âge pour les statistiques traitant des violences faites aux femmes. La prévention est primordiale pour libérer la parole des victimes. Il est nécessaire de former les aides à domicile et les personnels soignants à la détection de situations préoccupantes dans le couple et dans l'entourage. Il est indispensable de créer des structures spécifiques pour accueillir et accompagner ces femmes âgées victimes de violences.

¹Chopin, J., & Beauregard, E. (2020a). "Elderly Sexual Abuse : An Examination of the Criminal Event". *Sex Abuse*, 32(6), 706-726.





Mai, juin 68 au Comptoir Lyon Alemand à Noisy-le-Sec.

Témoignage de
Bernard Labbé

De 18 à 22 ans j'ai travaillé comme ajusteur, tourneur à la fonderie SIMCA à Bondy, face aux nervis du S.A.C. (Service d'Action Civique) de Pasqua et Calméjane (Maire de Villemonble). J'ai adhéré à la C.G.T. par réaction à cette engeance. Je suis entré au C.L.A.L de Noisy-le-Sec début 1965. En 1967, j'ai été élu délégué du personnel dans cette usine métallurgique de 700 salariés, plus 150 à l'usine d'affinage qui récupérait les déchets de métaux précieux. Dès 1967, de nombreuses grèves ont eu lieu, pour des salaires, les conditions de travail etc.

Le 13 mai 1968, comme d'autres usines nous votons la grève avec occupation, à la majorité. C'est parti pour 5 semaines.

Première décision : nous fermons à clés les ateliers où on travaille l'or et le platine et nous mettons les laminoirs et les coffres en sécurité.

A l'époque, notre usine coulait les lingots d'or pour la bourse de Paris, nous voilà gardiens de centaines de kilos d'or et de platine, sans compter les tonnes d'argent.

Autre décision, nous négocions avec le traiteur pour qu'il nous livre les repas, payé 1 francs chaque repas le midi. Et l'occupation s'organise avec les lits, les couvertures prêtés par le maire communiste de l'époque Roger Gouhier.

Nous participions aux manifs à Paris, organisons la solidarité sur les marchés.

Pendant toutes ces semaines ou nous étions nombreux à occuper, nous avons essayé d'occuper les esprits : cours syndicaux sur l'exploitation capitaliste, la plus-value. Le responsable du syndicat CGT, mon regretté camarade Gérard Cotteverte, a pris contact avec la troupe du théâtre TEP, et dans la salle de la cantine nous avons assisté à la représentation de 2 pièces de Brecht « l'exception et la règle » « Maître Puntila



et son valet Matti ». Pour beaucoup d'entre nous c'était la première fois qu'on assistait à une pièce de théâtre.

Nous avons tenu 5 semaines et nous avons repris après de longues négociations. Nous avons obtenu :

- **13 à 25% d'augmentation de salaire,**
- **la quasi parité des salaires masculins et féminins.**
- **la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise**
- **des aménagements de poste de travail.**

Alors seulement, les ouvriers sont rentrés avec le drapeau rouge en chantant l'internationale.

Les clés des ateliers ont été remises à la direction qui s'est précipitée vers les coffres forts, il ne manquait pas un gramme de métaux précieux. C'était aussi ça la classe ouvrière de mai, juin 68.

**L'IHS CGT 93 vous souhaite une année 2025
pleine de bonheur, de santé et de luttes !**



COLLECTIF FORMATION SYNDICALE UD CGT 93

PLAN DE FORMATION 2025

Formation pour « Être acteur toute sa vie »

- Développer la CGT (ex N2) : Module 1 du 20 au 24 janvier 2025 et Module 2 du 7 au 11 avril 2025
- Développer la CGT (ex N2) : Module 1 du 3 au 7 mars 2025 et Module 2 du 19 au 23 mai 2025
- Lutter contre les idées d'extrême-droite : 27 mars 2025
- Risques psychosociaux : 15 au 17 janvier 2025
- Journée d'étude AT/MP : 12 mai 2025
- Combattre les violences sexistes et sexuelles : 16 au 18 avril 2025 ou 10 au 12 décembre 2025
- Initiation à l'utilisation du droit : 13 au 14 octobre 2025
- Découvrir le syndicalisme Retraité : 25 au 26 septembre 2025
- Bureautique : 31 mars au 4 avril 2025 ou 6 au 10 octobre 2025

Formation « Accompagnement à la responsabilité »

- Négociation d'un protocole électoral : 3 au 4 février 2025
- Politique financière syndicat / Union Locale : 24 novembre au 28 novembre 2025
- Formation des formateurs : 31 mars au 4 avril 2025
- Communication : 16 au 20 juin 2025
- Maquettage d'un tract sous word : 16 au 17 octobre 2025
- Animation des Luttés et Sécurité (ALS) : 19 au 20 juin 2025
- Reversement via Cogétise : 11 septembre 2025
- Accueil syndical / défense des droits : 26 et 27 juin 2025

Formation « Accompagnement à un mandat »

- CSE – Prise de mandat : 10 au 14 février 2025 ou 17 au 21 mars 2025
- CSE – Santé : 10 au 14 mars 2025 ou 2 au 6 juin 2025 ou 3 au 7 novembre 2025
- CSE Activités sociales et culturelles : 3 au 5 septembre 2025
- Conseiller du salarié : 22 au 24 janvier 2025 ou 17 au 19 février 2025
- Défenseur Syndical : 24 au 28 mars 2025 ou 15 au 19 septembre 2025
- Référent harcèlement sexuel : 8 au 10 septembre 2025
- Délégué syndical : 27 au 31 janvier 2025
- Négociation annuelle obligatoire : 3 au 4 février 2025

Le plan de formation 2025 a été adopté à l'unanimité lors de la CEUD du 8 octobre 2024.

22^e congrès

de l'Union
Départementale
CGT de
Seine-Saint-Denis

la
cgt
93

14, 15, 16 mai 2025

**Bourse Départementale du
Travail - Clara Zetkin**

1, place de la Libération - 93000 Bobigny